



Green Business

**BCO₂ DISTRIBUE
DES BONS POINTS
CARBONE**

Un « *Barème carbone* » pour analyser et évaluer les émissions de gaz à effet de serre d'immeubles de logements et de bureaux. C'est le nouveau référentiel mis au point par BCO₂ Ingénierie, en partenariat avec PRD Office, Paris Ouest Construction, IGC Construction et l'Ademe Réunion. Douze postes, tels que la construction de l'ouvrage, toutes ses consommations énergétiques prévisionnelles, sa localisation, ses services collectifs ou le traitement des déchets de l'immeuble, sont analysés. Une note globale, sur 20 points, est alors attribuée. « *Le Barème carbone est un nouvel outil inédit, dont la particularité remarquable est de permettre à la fois un usage rapide en ordre de grandeur par tout concepteur et aussi un affichage environnemental à l'issue d'un calcul précis sur dossier détaillé* », se réjouit Laurent Castaignède, directeur de BCO₂ Ingénierie. Cinq médailles ont été attribuées à des programmes qui ont obtenu une bonne note (plus de 11/20) : « *Bonne Énergie* » situé à Pantin a reçu l'or, l'argent a été attribué au « *Darwin* », à Saint-Denis de la Réunion et le bronze, à l'opération de logements de la cité du Moulin vert, à Vitry-sur-Seine ou encore le projet de la Zac Beauséjour à Sainte-Marie (Réunion).



« Bonne Énergie » situé à Pantin (93)



« Darwin », à Saint-Denis de la Réunion (97)



Cité du Moulin vert, à Vitry-sur-Seine (94)